

outré-mer. Ici encore, certes, se posait un autre problème difficile, celui de la réserve en hommes, que je n'ai pas l'intention d'examiner aujourd'hui. Je voudrais tout de même rappeler au ministre et au Gouvernement que ce problème prend une importance capitale aujourd'hui dans tout le pays et que tôt ou tard le Parlement, le Gouvernement et chacun des membres de la Chambre devront en étudier la solution. Le sort des Royal Rifles of Canada à Hong-Kong n'est qu'un incident qui met en relief cet état de choses. J'accepte sans réserve les faits exposés par le ministre au sujet de ces hommes. Tant qu'on ne m'aura pas montré que sa déclaration est erronée, je l'accepte toute entière.

Hong-Kong? Avant la fin de cette guerre il est possible qu'il y ait d'autres Hong-Kongs. Il faut que nous prenions notre parti, que le peuple canadien prenne son parti, que les peuples démocratiques, en face d'une situation plus grave que n'ont jamais eu à envisager les peuples du monde entier, prennent leur parti d'une répétition possible de ce qui est survenu à Hon-Kong. Comme Canadiens et non comme membres d'un parti, faisons cause commune et soyons réalistes. Sachons remplir nos obligations envers ceux que nous allons envoyer outre-mer combattre pour nous et pour ce en quoi nous avons foi.

M. M. J. COLDWELL (Rosetown-Biggar): Veuillez me permettre ici une observation, monsieur l'Orateur. Nous avons tous, je crois pouvoir l'affirmer, une commune admiration pour les soldats qui ont défendu Hong-Kong. Je ne partage pas l'avis du chef de l'opposition (M. Hanson) lorsqu'il affirme qu'il faille nécessairement envisager la possibilité d'autres Hong-Kongs. Si l'on s'est plaint de l'insuffisance de la formation militaire, en certains cas, et de l'équipement, j'estime que la déclaration du ministre indique que de telles critiques ne sont pas sans fondement.

Je dois rappeler au premier ministre (M. Mackenzie King) qu'il est très difficile, en vérité, de discuter librement les questions d'équipement des hommes et du programme établi pour la formation des soldats envoyés soit à Terre-Neuve soit aux Antilles. Je dois ajouter que nous avons vu un bataillon canadien à Terre-Neuve. Nous avons constaté quels sont leurs moyens de défense et l'équipement dont ils disposent. Je déclare au premier ministre que la Chambre devrait avoir l'occasion d'aborder ces questions à huis clos afin de parer à toute accusation d'avoir dit en Chambre quoi que ce soit de nature à nuire à l'effort de guerre.

Certaines déclarations s'imposent et certaines questions sont à poser. J'hésite à dire ces choses ou à poser ces questions en séance publique. Je sais que tout ce que je dirai sera peut-être répété au pays, voir au monde entier. On tient fréquemment des séances à huis clos en Grande-Bretagne. En novembre dernier, tandis que nous étions un certain nombre dans les galeries de la Chambre des communes anglaises, nous avons entendu le premier ministre, M. Churchill, déclarer que la Chambre siégerait à huis clos un peu plus tard ce jour-là afin de discuter l'effort de guerre. Je sais que plusieurs honorables membres de cette Chambre hésitent parfois à poser certaines questions qui leur viennent à l'esprit, mais qui s'inspirent peut-être de renseignements inexacts. Mais nous voudrions avoir l'occasion de discuter ces sujets à fond. Il y a des questions qui ont causé quelque inquiétude à la population canadienne. Il y a celle des îles Saint-Pierre et Miquelon. Il y a la question de la représentation du gouvernement de Vichy et aussi la question de nos relations avec la Russie. On a discuté ces questions dans toute l'étendue du pays et chacune offre des aspects qui ne se prêtent pas à un débat public. Elles mettent en cause d'autres gouvernements et d'autres peuples.

Je prie le premier ministre, comme j'entendais le faire privément avant l'ouverture de la séance, si j'en avais eu la chance, de fournir à bref délai aux honorables députés l'occasion de poser là-dessus des questions et d'obtenir des précisions opportunes dans une séance à huis clos.

M. J. H. BLACKMORE (Lethbridge): Monsieur l'Orateur, je n'ai pas saisi tout à fait les remarques du ministre (M. Ralston), quand il a parlé du nombre de troupes que la Grande-Bretagne a demandées. N'a-t-elle demandé que deux bataillons?

L'hon. M. RALSTON: Une couple de bataillons et, ensuite, elle a demandé un état-major de brigade restreint.

M. BLACKMORE: De prime abord, il me semble que c'est un nombre de soldats fort minime à envoyer dans une situation aussi précaire. J'ai peine à le comprendre. Mais à chose faite, point de remède, comme on dit. Certes, à une époque comme celle-ci, il semble que ce soit grave d'envoyer si peu d'hommes.

Je n'ai pas tout à fait compris quel concours de circonstances a retardé le départ du vaisseau transportant l'équipement de ces troupes. J'ai saisi les explications concernant le ravitailleur qui est arrivé à Manille et le reste, mais je n'ai pas compris pour quelle